

n'est pas seulement à Versailles que Massillon se montrera le partisan d'une morale sans adoucissement; dès ses débuts, en jugeant les hommes, aussi bien que plus tard, en leur tracant des règles de conduite, on le trouve ennemi des ménagements qui exposent la vertu et abaissent les caractères.

A Vienne, il sera moins gêné qu'à Lyon : les convenances ne mettront pas de frein à sa parole : l'archevêque qu'il pleure a toujours été un modèle de conduite épiscopale. Son esprit ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre deux prélats, morts si près l'un de l'autre, chargés ensemble de grands mérites et de nombreuses années, surtout lorsqu'on lui a confié, à si court intervalle, le soin de célébrer leur mémoire devant leur diocèse et devant la postérité. Aucun nom n'est prononcé, la charité en eût été offensée, la modestie également. Mais est-ce une vaine supposition, qui nous incline à croire que Massillon manifeste quelque intention de repentir du premier éloge qu'il a prononcé, quand au début du second il annonce ainsi son sujet :

« Vous ne verrez pas de ces événements éclatants, où l'orateur peu instruit de son ministère, vient dans ce lieu saint étaler avec art la figure d'un monde profane, et jusque sur le tombeau fatal, donne du corps et de la réalité au fantôme que le siècle adore.

« Je n'ai à vous entretenir ici, Messieurs, ni de ces négociations importantes, qui, arrachant le pontife du sanctuaire, le rengagent dans le tumulte du siècle, et *sous le spacieux prétexte du bien public* l'autorisent à violer ses devoirs particuliers; ni de ces intrigues pénibles, où l'on voit les interprètes des secrets du ciel devenir les dépositaires des mystères des Cours, les sentinelles de Jérusalem ne veiller presque plus qu'à la défense de Jéricho, et les docteurs des tribus d'Israël se glorifier d'être les législateurs des nations.

« *L'histoire de notre pieux prélat n'est mêlée qu'avec celle de son diocèse;* ses jours ne sont marqués que par les fonctions de son ministère; ses emplois se trouvent tous renfermés dans ses devoirs; et pour savoir ce qu'il a fait, il suffit de savoir ce qu'il a dû faire.